



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2302

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Berson.

M. Michel Berson. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la légèreté de votre réponse (Exclamations sur les bancs du groupe de Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste) n'a d'égal que la légèreté des moyens dont vous disposez pour appliquer la politique du Président de la République. (Huees sur les bancs du groupe de Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Le Président de la République, parlant hier soir de l'avenir et de l'emploi des jeunes...

M. Claude Bartolone. Vu l'audience, il n'y a que les socialistes qui l'ont regardé !

M. Michel Berson. ... a affirmé : « Quand on veut, on peut ! » Mais il n'a avancé aucune proposition concrète, aucun chiffre, aucun moyen financier pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes. Il est vrai que, lors du sommet pour l'emploi des jeunes, le patronat, tout comme le Gouvernement d'ailleurs, a refusé de s'engager sur des objectifs clairs de création d'emplois.

Le Président de la République a cependant répété hier soir à plusieurs reprises : « J'ai demandé au Gouvernement de mettre en œuvre... J'ai demandé au Gouvernement de réfléchir... ». Alors, monsieur le ministre du travail, au-delà des incantations d'un soir, au-delà des propos lenifiants, voire inconsistants (Protestations sur les bancs du groupe de Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), quels moyens supplémentaires le Gouvernement vous a-t-il donnés et le Président de la République vous a-t-il demandé de mettre en œuvre, non pour lancer quelques stages éphémères, mais pour créer les vrais emplois, les emplois durables dont les jeunes ont besoin ?

Aujourd'hui, la question majeure n'est plus de changer l'ordre des jeunes chômeurs dans la file d'attente, mais bien de faire une place à tous les jeunes dans la société, c'est-à-dire dans l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Berson, même si vous avez l'humeur chagrine (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste), les choses se mettent en place.

M. Jacques Floch. Au bout de quatre ans !

M. Claude Bartolone. Il ne suffit pas de le dire !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Le Président de la République a rappelé hier qu'un vaste plan de mobilisation avait été lancé, qui concerne les pouvoirs publics, certes, mais aussi l'ensemble de la nation.

M. Jean-Pierre Balligand. Personne ne l'a jamais vu, ce plan !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Les entreprises sont en effet appelées à nous aider à atteindre, en 1997, l'objectif de 400 000 jeunes en alternance, système de formation dont les crédits, je le rappelle, dépassent 10 milliards. Dès le mois d'avril, les grandes entreprises vont s'exécuter en chiffrant précisément les engagements qu'elles prendront à ce titre. Anne-Marie Couderc et moi-même rencontrerons demain les présidents de région pour nous assurer que des places de CFA seront libérées et que, le cas échéant, nous pourrions recourir aux lycées techniques, avec le concours de l'éducation nationale.

Mme Martine David. C'est plutôt laborieux, cette réponse !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Deuxièmement, l'Agence pour l'emploi et les missions locales vont se mettre en état de commencer à recevoir les 100 000 jeunes chômeurs de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an.

M. Bernard Derosier. C'est une réponse aux forceps !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. J'ajoute que toute la politique dessinée hier vise à jalonner l'avenir du pays (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) à travers un droit à la formation tout au long de la vie, qui permettra à la fois d'assurer une insertion plus précoce et de ménager en permanence des possibilités de reconversion.

Des perspectives nouvelles s'ouvrent ainsi à la jeunesse de France, qui attend mieux que des dénigrement et des calomnies systématiques. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Berson.

M. Michel Berson. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la légèreté de votre réponse (Exclamations sur les bancs du groupe de Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste) n'a d'égale que la légèreté des moyens dont vous disposez pour appliquer la politique du Président de la République. (Huees sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Le Président de la République, parlant hier soir de l'avenir et de l'emploi des jeunes...

M. Claude Bartolone. Vu l'audience, il n'y a que les socialistes qui l'ont regardé !

M. Michel Berson. ... a affirmé : « Quand on veut, on peut ! » Mais il n'a avancé aucune proposition concrète, aucun chiffre, aucun moyen financier pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes. Il est vrai que, lors du sommet pour l'emploi des jeunes, le patronat, tout comme le Gouvernement d'ailleurs, a refusé de s'engager sur des objectifs clairs de création d'emplois.

Le Président de la République a cependant répété hier soir à plusieurs reprises : « J'ai demandé au Gouvernement de mettre en œuvre... J'ai demandé au Gouvernement de réfléchir... ». Alors, monsieur le ministre du travail, au-delà des incantations d'un soir, au-delà des propos lenifiants, voire inconsistants (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), quels moyens supplémentaires le Gouvernement vous a-t-il donnés et le Président de la République vous a-t-il demandé de mettre en œuvre, non pour lancer quelques stages éphémères, mais pour créer les vrais emplois, les emplois durables dont les jeunes ont besoin ?

Aujourd'hui, la question majeure n'est plus de changer l'ordre des jeunes chômeurs dans la file d'attente, mais bien de faire une place à tous les jeunes dans la société, c'est-à-dire dans l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Berson, même si vous avez l'humeur chagrine (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste), les choses se mettent en place.

M. Jacques Floch. Au bout de quatre ans !

M. Claude Bartolone. Il ne suffit pas de le dire !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Le Président de la République a rappelé hier qu'un vaste plan de mobilisation avait été lancé, qui concerne les pouvoirs publics, certes, mais aussi l'ensemble de la nation.

M. Jean-Pierre Balligand. Personne ne l'a jamais vu, ce plan !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Les entreprises sont en effet appelées à nous aider à atteindre, en 1997, l'objectif de 400 000 jeunes en alternance, système de formation dont les crédits, je le rappelle, dépassent 10 milliards. Dès le mois d'avril, les grandes entreprises vont s'exécuter en chiffrant précisément les engagements qu'elles prendront à ce titre. Anne-Marie Couderc et moi-même rencontrerons demain les présidents de région pour nous assurer que des places de CFA seront libérées et que, le cas échéant, nous pourrions recourir aux lycées techniques, avec le concours de l'éducation nationale.

Mme Martine David. C'est plutôt laborieux, cette réponse !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Deuxièmement, l'Agence pour l'emploi et les missions locales vont se mettre en état de commencer à recevoir les 100 000 jeunes chômeurs de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an.

M. Bernard Derosier. C'est une réponse aux forceps !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. J'ajoute que toute la politique dessinée hier vise à jalonner l'avenir du pays («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste) à travers un droit à la formation tout au long de la vie, qui permettra à la fois d'assurer une insertion plus précoce et de ménager en permanence des possibilités de reconversion.

Des perspectives nouvelles s'ouvrent ainsi à la jeunesse de France, qui attend mieux que des dénigrement et des calomnies systématiques. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2302

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 1997, page 1793

Réponse publiée le : 12 mars 1997, page 1793

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 1997